

GERMAINE DE STAEL

## HENRI GUILLEMIN ET GERMAINE DE STAËL : POURQUOI TANT DE HAINE ?

Par Jean-Amédée LATHOUD

Henri Guillemin a consacré de nombreuses pages à Germaine de Staël dans trois ouvrages aujourd'hui réédités : « *Benjamin Constant muscadin 1795-1799* » (Gallimard, 1958), « *Mme de Staël, Benjamin Constant et Napoléon* » (Plon, 1959) et « *Madame de Staël et Napoléon ou Germaine et le Caïd ingrat* » (Editions du Panorama, 1966).

L'auteur expliquera à Patrick Berthier qu' « *il a fait sur elle un peu d'ironie sans être méchant (car) elle l'a fait rire avec ses blagues.* »<sup>1</sup>

Avant d'examiner précisément ce qu'écrit Henri Guillemin sur Madame de Staël, - qu'il appelle « *la grosse Germaine* »<sup>2</sup>, « *une tendre plaie mais une plaie virulente* »<sup>3</sup>, « *la boulotte* »<sup>4</sup>, « *l'emmerdeuse* »<sup>5</sup> -, rappelons qui est Germaine Necker, baronne de Staël (1766-1817), dont les éditions Gallimard viennent de rééditer les deux romans dans la prestigieuse collection « La Pléiade ».

### Qui êtes vous Madame de Staël ?

Fille du richissime Jacques Necker, banquier genevois, trois fois ministre de Louis XVI, Germaine est présente enfant dans le brillant salon de la Chaussée d'Antin où sa mère reçoit le tout Paris au crépuscule du Siècle des Lumières. En 1786, âgée de 22ans elle épouse l'ambassadeur de Suède à Paris, le baron de Staël-Holstein. En son hôtel particulier de la rue du Bac,

---

<sup>1</sup> Patrick Berthier, *Henri Guillemin tel quel*, Utovie 2017, p. 132

<sup>2</sup> HG, De l'histoire et de la littérature, CEP Bruxelles, p. 41

<sup>3</sup> HG *Benjamin Constant muscadin* p. 119

<sup>4</sup> HG BC, p.19 ; *Mme de Staël, Benjamin Constant et Napoléon* p. 34 ; *Madame de Staël et Napoléon ou Germaine et le caïd ingrat* p. 62

<sup>5</sup> HG *Le caïd*, p. 115

elle reçoit beaucoup. Elle éblouit par sa conversation des personnalités de premier plan acquises à une monarchie constitutionnelle, à une révolution modérée, au règne des libertés contre les extrêmes de tout bord : Lafayette, Talleyrand, Lameth, Louis de Narbonne futur ministre Girondin... Proche au début de la Révolution des cercles du pouvoir, elle quitte Paris pour sa propriété de Coppet après les massacres de septembre 1793.

Elle ne reviendra en France qu' en 1795 après Thermidor .Elle sera très influente sous la République Directoriale avec à ses côtés son cher Benjamin Constant, dont elle sera la partenaire dans un dialogue quelquefois tumultueux qui se poursuivra jusqu'à sa mort.

Après avoir cru bien à tort que le général Bonaparte, enfant de la Révolution allait rétablir les libertés et la paix , elle doit s'exiler sur les bords du Léman où elle accueille chaque été de très nombreuses personnalités libérales du monde intellectuel et politique européen.

Interdite de séjour à Paris par Napoléon qui craint son influence et son « mauvais esprit », Germaine de Staël, installée en Suisse, voyage dans toute l'Europe : en Italie (1804 et 1815) en Allemagne (1804), en Autriche, en Russie, en Suède, en Finlande (1812) et en Grande-Bretagne (1813).

Elle n'était pas très belle, dit-on. Mais une conversation brillante, le sens de l'hospitalité mondaine, des relations cosmopolites, le goût des échanges intellectuels et littéraires, la distinction et la fortune, un grand intérêt pour la politique expliquent évidemment la séduction reconnue par les élites européennes à cette femme considérable .

Elle a écrit plusieurs essais politiques : *Réflexions sur le procès de la Reine* (1793), *Réflexions sur la paix intérieure* (1805), *De l'influence des passions sur le bonheur des individus* (1796), *Des circonstances actuelles qui peuvent terminer la Révolution et des principes qui doivent fonder la République en France* (1798), *De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales* (1800), *De l'Allemagne* (1813), *Considérations sur la Révolution française* (1818).

Dans tous ces ouvrages elle défend la liberté, le système représentatif, les élections libres, la liberté d'opinion, le droit de propriété, la fin des mesures d'exception ; elle refuse le fanatisme politique et la vengeance. Elle ne cesse de combattre deux formes de despotisme : l'absolutisme et le jacobinisme. Elle prône le respect et la concorde entre les nations européennes.

Elle est encore l'auteur de deux romans importants aujourd'hui oubliés : *Delphine* (1802) et *Corinne ou l'Italie* (1807). Dans ces ouvrages, les héroïnes sont des femmes libres. Elle engage le roman sur les voies du sentiment, de l'émotion ; elle introduit la littérature romantique par un lyrisme, des incitations d'avant-garde au rêve et à l'imagination.

Elle annonce aussi un féminisme moderne : Delphine « *rétive au catholicisme, acquise aux principes de 1789, bravant l'opinion, désireuse de vivre conformément à sa raison et à ses sentiments, opposant les droits de l'individu aux conventions, se suicide victime d'une mise à mort sociale par étouffement* »<sup>6</sup>. Corinne rompt, elle, avec sa famille, refuse le mariage, se livre au bonheur d'aimer sans réserve, sans souci des convenances.

Mais ce ne sont pas les livres de Germaine de Staël, ses idées politiques, ses réflexions sur l'Allemagne et l'Europe qui intéressent Henri Guillemin. Il recherche, nous dit-il, ses comportements réels. Il veut dissiper l'« *écran de fumée que s'en fussent voulu de dissoudre les biographes de bonne compagnie* ».<sup>7</sup>

Il prétend ne pas avoir de « *parti pris « idéologique* ». *Il s'agit de ces réflexes que l'on a viscéralement, devant des êtres selon ce que leur abord, leur regard, leurs paroles et leurs gestes nous révèlent d'eux-mêmes. Qu'ils pensent comme moi ou pas, ce n'est pas ce qui compte. Ce qui compte, c'est ce qu'ils sont* »<sup>8</sup>

Comme il l'avait écrit en 1956 dans le Figaro à propos d'Alfred de Vigny, lorsqu' Henri Guillemin présente un écrivain « *il ne s'agit ni de politique ni de religion. Il s'agit de qualité humaine, il s'agit de tempérament, il s'agit d'une certaine attitude devant la vie...* »<sup>9</sup>

Le polémiste d'investigation mâconnais ne craignait pas l'affrontement et avouait son « *horreur des « objectivités » menteuses qui dissimulent leurs haines sous le masque du détachement* »<sup>10</sup>.

Moi même ce n'est donc pas avec une objectivité et une prudence universitaires que j'avancerai, de façon personnelle et quelque peu critique, un certain nombre d'éléments expliquant l'hostilité de Henri Guillemin à l'égard de Germaine de Staël.

---

<sup>6</sup> Michel Winock, *Madame de Staël*, coll. Pluriel, éd. Le Seuil, p. 231

<sup>7</sup> HG *Le caïd ingrat*. p, 185

<sup>8</sup> HG *Benjamin Constant* p. 7

<sup>9</sup> HG « Suis-je coupable de critique passion ? » *Le Figaro littéraire*, 7 avril 1956 p. 7

<sup>10</sup> HG *Le coup du 2 décembre*, 1951, avant-propos

Il me pardonnera je l'espère, car comme il l'écrivait lui-même dans l'avant propos à ses *Regards sur Bernanos*, « *Humblement et connaissant trop mes limites, je propose ce travail que j'ai voulu honnête et loyal, même quand la vérité me semblait cruelle* ». <sup>11</sup>

## **Henri Guillemin, vous avez la parole pour vos réquisitions....**

Examinons donc les accusations d'Henri Guillemin contre Germaine de Staël qu'il n'aime pas. Et pourquoi il ne l'aime pas...

La baronne de Staël est certes la fille de son père Necker, « *ce prince de la suffisance et de l'autosatisfaction empesée... homme d'argent avant tout et au surplus... propriétaire terrien* » en Suisse. <sup>12</sup> Mais Henri Guillemin ne se contente pas de cette hérédité coupable, car il a plusieurs chefs d'accusation..... Examinons-les successivement.

### **1) Germaine de Staël est... une femme ! <sup>13</sup>**

« *Cette brave fille, née Necker, épouse Staël (avec trois enfants dont pas un n'était de son mari) qui se couvrait perpétuellement de ridicule, qui se prenait pour géniale parce qu'elle avait des millions et de l'esprit, elle n'était pas du tout, mais pas du tout, une mauvaise femme* » <sup>14</sup>. Vraiment ?

Celle qu'Henri Guillemin appelle la « *grosse Germaine* », « *une boulotte assez gentille...une femme à caprices* » <sup>15</sup> avait une vie intime qui choquait dès Thermidor ses adversaires. Henri Guillemin, lui, rappelle qu' « *elle s'était tendrement liée- pour une fois, semble-t-il, en tout bien tout honneur-avec Barras sous le Directoire* » <sup>16</sup>. « *Elle n'hésitait pas à apporter un surcroît d'empressement à s'assurer du crédit auprès du premier consul par les moyens de sa nature* ». <sup>17</sup> Elle a pu « *combler de caresses Lucien Bonaparte, à défaut de son frère qui s'en est vu tout attendri.* » <sup>18</sup> A propos de Prosper

<sup>11</sup> HG *Regards sur Bernanos* 1976, p. 7

<sup>12</sup> HG *Silence aux pauvres*, p. 24-26

<sup>13</sup> Claire Garry-Roussel « Madame de Staël et Henri Guillemin ou Germaine et le critique ingrat » in *Cahiers Staëliens* n° 53, 2002, p. 129-144

<sup>14</sup> CEP Bruxelles 1975, n° 58 p. 41 et 42

<sup>15</sup> HG BC, p.19

<sup>16</sup> HG Le caïd p. 20

<sup>17</sup> HG Le caïd p. 27

<sup>18</sup> HG Le caïd p. 36

Barante, il ironise : « *Parce qu'elle lui a fait l'honneur de le recevoir dans sa couche, il vous a de ces grossièretés !* ».<sup>19</sup>

Il est exact que Germaine de Staël, grande séductrice, épouse de l'ambassadeur Eric-Magnus de Staël a été la maitresse successivement de Lameth, du général et ministre Louis de Narbonne, vraisemblablement de Talleyrand, mais aussi de Adolphe Ribbing, de Benjamin Constant, de Maurice O'Donnell, de Prosper de Barante, avant de se remarier en 1812 avec « le petit » Albert Rocca, père de son fils (« *Rocca 24 ans ; elle, quarante-six* »)<sup>20</sup> ...

Il est vrai que « *Germaine, la théoricienne croit toujours, avec cette naïveté propre aux femmes, à la consistance des grands mots ; Elle aime à imaginer pour la race humaine un avenir meilleur* »<sup>21</sup>

Certes interrogé par Patrick Berthier, Guillemin « l'historien » se défend d'être antiféministe, déclarant avoir de l'affection pour sainte Jeanne d'Arc qu'il prie tous les soirs et de l'admiration pour la dignité de Juliette Drouet maîtresse trompée de Victor Hugo qu'elle a accompagné dans l'ombre près de cinquante années<sup>22</sup> !

Mais à charge contre Henri Guillemin on doit malheureusement encore se souvenir des pages terribles écrites sur George Sand : « *une garce* »<sup>23</sup>, « *une pythonisse de foire dont le style l'accable... un épandage... un débordement irrépressible d'un canal pour l'épuration des eaux... une lavasse ... l'inconsistance* »<sup>24</sup>. Quant à madame de Warens, autre femme fatale aimée par Jean-Jacques Rousseau aux Charmettes à qui elle a fait « partager ses souillures », Henri Guillemin frémit à propos de cette « *initiatrice sans risques* », « *un surgissement du mal... avec quelque chose d'effrayant et monstrueux.* »<sup>25</sup> A ces deux femmes d'âge mûr, il reproche d'avoir fait perdre leur innocence aux jeunes cœurs purs qu'étaient Jean-Jacques Rousseau et Alfred de Musset.

---

<sup>19</sup> HG Le caïd p. 120

<sup>20</sup> HG G de S, B C et N p. 133

<sup>21</sup> HG BC p. 232

<sup>22</sup> Patrick Berthier, *HG tel quel* p. 132

<sup>23</sup> CEP de Bruxelles 1975 n°58 p. 41

<sup>24</sup> HG *La liaison Musset-Sand* p. 10 à 12

<sup>25</sup> Cité par Pierre Molimard in « Henri Guillemin et Jean-Jacques Rousseau » *Bulletin Présence d'Henri Guillemin* n°7, 2018, p. 12

Henri Guillemin dans ses ouvrages n'a jamais évoqué en de tels termes la vie sexuelle très libre de Lamartine, Victor Hugo ou même de Benjamin Constant...

On peut espérer cependant qu'Henri Guillemin aujourd'hui accepterait de nuancer ses jugements d'un autre âge contre Germaine de Staël, « *cette femme sans vertu, dépravée comme on ne l'est point* »<sup>26</sup> !

## 2) Germaine de Staël est l'amie du détesté Benjamin Constant.<sup>27</sup>

On se rappelle que Benjamin Constant avait rencontré Germaine de Staël à Paris en 1794. Devenu son amant, il était vraisemblablement le père adultérin de Albertine née le 8 juin 1797 future duchesse de Broglie. Germaine de Staël et Benjamin Constant auront un dialogue intense et quelquefois tumultueux, tout au long de leur existence. Il a largement profité de son argent, il a su « l'instrumentaliser » mais elle n'a cessé d'être sa brillante interlocutrice intellectuelle et de participer à l'élaboration de ses écrits politiques.

Or Henri Guillemin déteste Benjamin Constant<sup>28</sup>: « *il n'est pas beau, avec ses cheveux jaunes, sa longue taille où l'abdomen ballonne, et ses yeux troubles gâtés par la syphilis* »<sup>29</sup>, « *un long rouquin vaudois au petit ventre proéminent... un lièvre, apeuré sans cesse et qui vit l'oreille tendue* »<sup>30</sup>.

Henri Guillemin n'aime pas l'homme politique arriviste, « la girouette du juste milieu » qui cherchera à se placer à chaque changement de régime. Il hait l'homme qui le 14 septembre 1797 avait dénoncé par écrit au ministre de la police du Directoire, le prêtre Oudaille, curé de Luzarches, où il a sa résidence, qui sera arrêté et déporté l'année suivante<sup>31</sup>.

---

<sup>26</sup> HG B C p. 80

<sup>27</sup> « G de S et B C - L'esprit de liberté » *Catalogue exposition Fondation Martin Bodmer*, Genève 2017 éd Perrin

<sup>28</sup> Sur les rapports exécrables d'Henri Guillemin avec Benjamin Constant : Bernard Gainot « Un point de vue particulier sur Thermidor -autour du « BC muscadin » d'HG » in HG historien de la Révolution française-*Actes du colloque de Mâcon APHG et IHRF 2014*, éd. Utovie ; Jean-Louis Darcel « Benjamin Constant : penser la démocratie libérale » site Présence Henri Guillemin <http://henriguillemin.fr> février 2018 ; Patrick Berthier « Benjamin Constant sous le regard d'Henri Guillemin » *Annales Benjamin Constant*, n°43- 2018

<sup>29</sup> HG, B C p. 21

<sup>30</sup> HG, le caïd, p. 15 et 126

<sup>31</sup> HG B C p. 175

Benjamin Constant, penseur politique, ne trouve pas grâce non plus aux yeux de Henri Guillemin. On comprend que le chrétien de gauche, révolté par la scandaleuse misère des pauvres, ne soit pas convaincu par le libéralisme économique et en dénonce les limites.

Mais le libéralisme politique ?

Henri Guillemin n'est pas dupe : « *le mot liberté signifie premièrement liberté économique, autrement dit pour les riches, le droit de tout faire, sans contrainte à l'égard de la classe laborieuse et secondairement liberté politique, autrement dit participation accrue des nantis mais d'eux seuls à la gestion des affaires nationales, contrôle plus étroit des propriétaires sur l'Etat, afin qu'ils soient en mesure de veiller de près aux tentatives que pourraient connaître le pouvoir de promulguer des lois dangereuses à leur accaparement* »<sup>32</sup>.

Mais les libertés formelles, l'état de droit, les droits de l'Homme défendus par Benjamin Constant dans ses écrits, doivent-ils être méprisés ?

Benjamin Constant en ce début du XIXe siècle a-t-il tort de plaider pour une Révolution assagie dans le cadre d'une République parlementaire respectueuse des libertés ? pour une séparation radicale du politique et du religieux ?

La dénonciation des abus de pouvoir, la protection des minorités, le respect de la liberté d'opinion et de l'indépendance de la justice, le refus des excès du colbertisme, du jacobinisme et de la dictature impériale ne sont pourtant pas négligeables .

Certes Benjamin Constant limite le rôle de l'Etat à ses fonctions régaliennes, protectrices de l'autonomie individuelle. Mais il veut promouvoir deux principes : la nécessité de garanties constitutionnelles claires qui limitent la sphère étatique, et le respect de l'opinion publique dont la presse est le porte-parole. Pour lui et le groupe de Coppel, la liberté est la condition de la justice.

L'esprit de liberté qui anime tout au long de leur vie Benjamin Constant et Germaine de Staël, récusé par Henri Guillemin, nous semble difficilement justifier sa véhémence.

Que la proclamation formelle de la liberté ne soit pas suffisante et ne permette pas de répondre concrètement à la dramatique question de la pauvreté et de l'inégalité sociale au XIXe siècle est certain.

---

<sup>32</sup> HG BC p. 291

Que l'égoïsme de la bourgeoisie décrite par Hugo, Balzac, Flaubert et Zola ait été condamnable, c'est également évident. Mais soutenir que l'esprit de liberté est une imposture, non !

Car l'Histoire nous a appris, n'en déplaise à Henri Guillemin, qu'il n'y pas de paix, ni de progrès démocratique et social possibles sans libertés publiques. Dans tous ses écrits Henri Guillemin ne parle guère de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen car pour lui, c'est « *un dogme pour rire* »<sup>33</sup>. Il ne cesse de dénoncer le scandale de cette bourgeoisie qui profite seule de ce droit de « *propriété inviolable et sacrée* » et « *ne veut surtout pas assumer l'égalité des droits pour les pauvres.* »<sup>34</sup>

N'empêche. Aux yeux de l'Histoire, les démocrates s'ils ont conquis en juillet 1789 l'égalité des droits ont tristement échoué, avec le cours de la Révolution, à garantir les libertés publiques. La Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen à laquelle nous sommes tant attachés aujourd'hui, a sombré avec la loi du 22 Prairial an II et le coup de force du 18 brumaire.

Ce sont les libéraux qui se sont ensuite battus pendant tout le XIXe siècle pour reconquérir la liberté, rejoints notamment par les démocrates – socialistes de 48 puis les radicaux de Gambetta.

On peut regretter que H. Guillemin n'ait pas débattu en son temps avec les auteurs la « pensée antitotalitaire ». Passe encore que pour lui, en 1977 les « nouveaux philosophes » soient seulement des « *jeunes gens qui (l') agacent, nuisent à l'espérance de la gauche et apportent de l'eau au moulin de la droite* ». <sup>35</sup> Mais quel dommage qu'Henri Guillemin, admirateur de Sartre ne se soit pas intéressé à Albert Camus, qui était pour lui un mondain, attiré d'abord par les honneurs et l'argent, détaché des questions politiques et sociales !<sup>36</sup>

Car c'est Camus qui écrivait en 1944 dans *Combat* : « *Il faut faire régner la justice sur le plan de l'économie et garantir la liberté sur le plan politique... Nous désirons la conciliation de la justice et de la liberté. La justice (est) un état social où chaque individu reçoit toujours ses chances au départ et où la majorité d'un pays n'est pas maintenue dans une condition indigne par une*

---

<sup>33</sup> HG *Silence aux pauvres* p.35

<sup>34</sup> HG *Silence aux pauvres* p. 32 à 36

<sup>35</sup> Patrick Berthier *Henri Guillemin tel quel* Utovie, p. 143-144

<sup>36</sup> HG *Une certaine espérance*, p.145 à147 et Patrick Berthier, *Henri Guillemin tel quel* p. 139



*minorité de privilégiés. La liberté(est) un climat politique où la personne humaine est respectée dans ce qu'elle est comme dans ce qu'elle exprime. »<sup>37</sup>*

### **3) Germaine de Staël, l'opposante officielle proclamée, n'a pas cessé en réalité de vouloir plaire au « caïd ».**

Henri Guillemin refuse ensuite à Germaine de Staël la prétention d'avoir personnifié avec courage sous l'Empire « la liberté luttant contre le despotisme »<sup>38</sup> : Pour lui ses « *Dix années d'exil, livre Lamentations-Malédiction ne dit pas la vérité. Il est faux, malgré « ses cris et ses gémissements »* ».<sup>39</sup>

Guillemin rappelle que Bonaparte, « le monstre », n'a pas toujours inspiré de la répulsion à Germaine de Staël. Car elle est « *impuissante, congénitalement, à ne pas se jeter à la tête des vedettes* »<sup>40</sup> !!  
« *Suivant la tradition et « le dogme scolaire » Germaine de Staël sous l'Empire fut avec Chateaubriand l'un des deux grands de l'opposition, les mainteneurs des libertés. Créatures debout, frappées mais indomptables et qui surent résister au Tyran* ». Mais, continue Henri Guillemin, « *cette Germaine qui d'abord folle enthousiaste de Bonaparte avait nourri l'espoir de se faire hisser sur son char par le jeune général et d'y partager ses triomphes, cette malheureuse aura passé toute sa vie, de 1800 à 1812, à tout faire – sourires plaintifs, larmes, abjurations, frénésies - à tout faire pour séduire le Maître, ne pouvant comprendre comment un homme aussi avisé dédaignait son bon vouloir et se privait ainsi du supplément d'éclat qu'elle était prête à lui fournir* ».<sup>41</sup>

Il est vrai qu'elle avait cru bien à tort, avant le 18 brumaire, que le jeune et glorieux général, nouveau Washington, allait sauver la République et la liberté, ramener la paix intérieure et extérieure.

Henri Guillemin explique, en fouillant sa correspondance, comment Germaine de Staël n'a pas réussi à séduire le premier consul lors de leurs premières rencontres, comment elle a intrigué pour faire nommer Benjamin Constant au Tribunat, comment elle s'est ensuite démenée au cours de l'Empire pour être autorisée à revenir à Paris, comment enfin elle

---

<sup>37</sup> Combat 1<sup>er</sup> octobre 1944

<sup>38</sup> HG, G de S, BC et N, Avant-propos

<sup>39</sup> HG, G de S, BC et N p. 25

<sup>40</sup> HG Le caïd p. 216

<sup>41</sup> HG *L'homme des « Mémoires d'outre-tombe »*, p. 62

n'a cessé de réclamer au Trésor le remboursement des deux millions de livres prêtés en 1778 par son père le ministre-banquier (« *Papa Nècre* », « *le Cuistre* », « *le régent de collègue* », « *Monsieur-père* », « *le Podagre* ») .

Ses accusations contre celle qui personnifia dans toute l'Europe la résistance à Napoléon sont terribles. Il dénonce « *Cette danse qu'exécute la boulotte avec deux figures alternées : face au public une gesticulation grandiose et tous les signes d'un noble courroux ; face au prince, quand elle se retourne, gémissante, suppliante, infortunée* »<sup>42</sup>. « *Elle se met discrètement à plat ventre...elle est pour tous les régimes, tous les systèmes qui lui donneront la place et la fonction qu'elle réclame* »<sup>43</sup>. Selon Henri Guillemin « *Mme de Staël ne demande qu'à être captive chantant lyre en mains, pour la gloire du Chef ; il ne tient qu'à lui de s'annexer cette esclave illustre et harmonieuse* »<sup>44</sup>. Dans ses multiples démarches, elle s'agite beaucoup mais « *recommander à Mme de Staël l'immobilité, la discrétion, le silence, c'est conjurer de se tenir tranquille quelqu'un qui a la danse de Saint Guy* »<sup>45</sup>. Il est vrai qu' « *elle ne sait pas tenir sa langue, elle parle à tort et à travers* »<sup>46</sup> ; « *elle poursuit ses dolentes démarches pour attendrir l'égorgeur... ou lui fait un numéro de vocifératrice* »<sup>47</sup>.

Je ne pense pas que Bonaparte mécontent ait pu lancer « *À la niche, la Baronne et son aboyeur* »<sup>48</sup> après le premier discours d'opposition au Premier Consul, prononcé par Benjamin Constant au Tribunal le 5 janvier 1800. Mais pas courageuse, Germaine de Staël ? menteuse et velléitaire ?

Ce qui est sûr c'est que l'aristocrate était présente à Paris le 14 juillet 1789, le 10 Août 1792, pendant les massacres de septembre de 1793. Elle a été menacée en 1796 d'arrestation à la frontière par le Directoire si elle revenait en France, puis interdite de séjour à moins de 40 lieues puis 50 lieues de Paris par décisions successives du Premier Consul du 15 octobre 1803 et de l'Empereur le 24 novembre 1808. Elle ne sera de retour à Paris qu'en 1814, après 12 ans d'exil. En permanence surveillée par la police à Coppet ou dans ses déplacements, son livre *De L'Allemagne* a été interdit en 1810 et ses épreuves pour l'imprimeur détruites par la police.... femme

---

<sup>42</sup> HG Le caïd p. 63

<sup>43</sup> HG, G de S, B C et N, p, 49, 51

<sup>44</sup> HG, G de S, B C et N, p. 65

<sup>45</sup> HG B C p.137

<sup>46</sup> HG G de S, B C et N p. 55

<sup>47</sup> H G Le Caïd ; p. 81et 87

<sup>48</sup> HG Le caïd, p. 36

libre, on ne peut dire qu'elle ait bénéficié d'un traitement de faveur du despote !

Comme l'avance Michel Winock dans sa biographie, « *L'entêtement qu'elle met pendant plus de quinze ans à se faire rembourser le prêt que Necker avait consenti à Louis XVI, ces deux millions de livres qui ne lui seront rendus qu'à la veille de sa mort, a pu ternir la réputation de Germaine de Staël : elle était riche, que n'était elle pas plus désintéressée ? Mais si elle s'acharne par intérêt et pour l'intérêt de ses enfants, c'est aussi par esprit de justice et fidélité à son père, qu'elle juge spolié. Dépositaire des acquis paternels, elle doit des comptes à celui qu'elle admire et qui lui a appris, parmi tant d'autres choses, à compter*<sup>49</sup> ».

Henri Guillemin l'accuse d'avoir pactisé avec le pouvoir pour protéger ses biens. Mais qu'elle n'abandonne pas le recouvrement de son importante créance sur le Trésor public, malgré les vicissitudes de l'histoire relève-t-il d'un entêtement malhonnête ? Le prêt de cette somme considérable avait servi en 1778, année de disette, à cautionner un approvisionnement en blé, indispensable à la nourriture de Paris.<sup>50</sup>

D'autre part on peut soutenir - n'en déplaise à Henri Guillemin - que le droit de propriété (pour tous) est juridiquement protégé mais aussi que le respect par l'Etat de sa signature est la garantie de sa légitimité... Mais est vrai que Germaine de Staël était riche, très riche.

#### **4) Germaine de Staël est richissime.**

C'est vrai : hôtels particuliers à Paris, propriété aristocratique sur les bords du lac Léman, longs voyages dans toute l'Europe, réceptions nombreuses, prêt généreux à Benjamin Constant et d'autres... Germaine de Staël a un important train de vie. Elle fait partie des « gens de biens », des « possédants », des « nantis » exécrés par Henri Guillemin qui a choisi d'être du côté des pauvres .

Son réquisitoire est implacable.

Pour les riches « *une seule chose importe, une seule chose est nécessaire : la sécurité des fortunes, la protection des biens acquis. Cette classe de l'argent où se sentent chez eux les banquiers, les agioteurs, les affairistes, où l'esprit libéral leur donne droit de cité....ils sont tous ensemble les bénéficiaires d'un*

<sup>49</sup> Michel Winock, *Germaine de Staël*, édition Pluriel p.582

<sup>50</sup> Claire Garry-Roussel « Madame de Staël et Henri Guillemin, ou Germaine et le critique ingrat » *Cahiers staëliens*, n°53, 2002, p. 132

*certain ordre - d'un certain désordre- établi ; ils sont les mangeurs qui nourrissent les mangés. »*<sup>51</sup>.

« *En alerte extrême quant à la sécurité de ses millions, (Germaine de Staël) tenait Robespierre pour un homme très particulièrement fâcheux et funeste »*.<sup>52</sup>

Cette animosité ne peut que fondamentalement déplaire à Guillemin défenseur de *Robespierre, politique et mystique*.

Après la chute de « l'Incorruptible », nous dit-il, elle s'est efforcée avec Benjamin Constant « *de convaincre les possédants que l'on peut fort bien s'entendre avec l'équipe thermidorienne, du moment que ces nantis n'en veulent plus à la propriété et qu'ils sont avec leur option déterminée pour les Lumières, les ouvriers les plus qualifiés pour le retour à l'ordre »*<sup>53</sup>. Après l'attentat de la rue Saint Nicaise (24 décembre 1800) selon lui, « *le danger suprême, pour elle, c'est la canaille »*<sup>54</sup> !

Fille du Siècle des Lumières, le peuple en effet est absent de son œuvre.

Mais à son crédit on peut citer dans *les Considérations* écrites à la fin de sa vie, ce passage où Germaine de Staël évoquait le 14 juillet 1789 (trois jours après le renvoi de son père par le Roi) : « *Quoique des assassinats sanguinaires eussent été commis par la populace, la journée du 14 juillet avait de la grandeur : le mouvement était national ; aucune faction intérieure ni étrangère ne pouvait exciter un tel enthousiasme. La France entière le partageait. »*<sup>55</sup>

Henri Guillemin avoue tout de même que « *Germaine -sans doute parce qu'elle est femme (!) et qu'elle manque de cette froide sécheresse indispensable au politicien – reconnaît que la condition des ouvriers en 1795 est horrible : « le peuple on doit le dire, écrira-t-elle, supportait des maux inouïs avec une persévérance étonnante. La disette d'une part et la dépréciation du papier monnaie de l'autre réduisaient la dernière classe de la société à l'état le plus misérable »*<sup>56</sup>

Henri Guillemin aurait pu aussi rappeler son hostilité à l'esclavage - contraire à ses intérêts de classe - comme l'avait déjà proclamé son père en mai 1789 devant les Etats Généraux. Cette libération de l'esclavage que

---

<sup>51</sup> HG B C p. 290 à 292

<sup>52</sup> HG *Silence aux pauvres* p. 30

<sup>53</sup> HG BC p. 23

<sup>54</sup> HG Mme de S, BC et N p. 19

<sup>55</sup> Michel Winock, *Germaine de S* St éd Pluriel p. 50

<sup>56</sup> HG BC p. 63

Guillemin s'indigne de ne pas voir inscrite dans la Déclaration des droits de 1789.<sup>57</sup> En 1814 elle publie en effet un « *Appel aux souverains réunis à Paris pour en obtenir l'abolition de la traite des nègres* ».

Mais il est vrai que pour le chrétien Guillemin, « *il est plus facile à un chameau de passer par un trou d'aiguille, qu'à un riche de rentrer dans le Royaume des Cieux* » (Matthieu 19, 24)

### **La cause est entendue...**

Concluons : je n'ai aucun titre pour prétendre être historien ou critique littéraire ; en tout cas, à l'exemple d'Henri Guillemin j'ai essayé de pas faire partie du « *chœur préposé aux dithyrambes... de ne pas « faire ma cour » mais de rechercher le vrai et de le dire* »<sup>58</sup>.

Je me suis efforcé de partager quelques réflexions subjectives après la lecture jubilatoire pour moi des trois livres d'Henri Guillemin consacrés à Germaine de Staël : il reconnaissait devant Patrick Berthier avoir « *fait sur elle un peu d'ironie, sans être méchant... (avoir) blagué un peu* ».

Moi aussi, je l'avoue, j'ai découvert avec un grand intérêt une grande dame de la littérature française largement oubliée et j'ai aussi .... blagué un peu !

Henri Guillemin dans son œuvre nous a incités à rechercher derrière leurs livres, qui étaient vraiment l'homme Constant, l'homme Vigny, l'homme Rousseau, l'homme Péguy... Dans ses trois ouvrages sur Germaine de Staël, on peut aussi approcher de manière critique « *les qualités humaines, le tempérament, une certaine attitude devant la vie* » d'Henri Guillemin lui-même :

Cette « critique-passion » dit-il , c'est « *quelque chose qu'on atteint assez vite dans la fréquentation d'un être, même disparu de longue date et qui nous le livre dans ses tréfonds.... l'homme nous est présent comme si nous avons capté son regard, touché sa main, respiré son odeur... c'est en connaissance de cause que l'on aime ou que l'on n'aime pas ...Nous voulons savoir comment il s'en est tiré lui-même du métier d'homme, non la plume à la main mais dans l'aventure pour de bon de sa destinée.* »<sup>59</sup> .

---

<sup>57</sup> HG *Silence aux pauvres* p. 34

<sup>58</sup> HG « Suis-je coupable de critique-passion ? » *le Figaro* 7 avril 1956 (reproduit dans le Cahier Présence d'Henri Guillemin n°3)

<sup>59</sup> HG dans l'article du Figaro déjà cité.

Henri Guillemin a une grille d'analyse de ses personnages qui porte sur leurs qualités humaines (loyauté, courage), leur refus de cette richesse qui opprime, leurs interrogations religieuses. Mais peut-être lui manque-t-il dans ses jugements de prendre aussi en compte chez ses héros leur engagement pour les libertés et la paix en Europe, leur capacité à échapper au déterminisme de leur genre... autant de thèmes qui donnent à Germaine de Staël des qualités exemplaires méconnues d'Henri Guillemin.

Toutefois si notre jugement sur son travail peut être critique, nous partageons sur sa personnalité « *la même curiosité avide et grave, la même passion de savoir si c'était sérieux* ».